

Expert en gestion et politiques de santé

RNCP35058 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	331, 330
Formacode(s)	13038, 43435
Code(s) ROME	K1404, K1403, J1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/11/2020
Date d'échéance	18/11/2025

Certificateur(s)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS - SCIENCES PO (IEP) · SIRET : 19753431600017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Face à la complexité du secteur de la santé (environnement fortement régulé et sous contrainte économique, grande diversité d'acteurs, publics et privés) et à ses mutations en cours (défis scientifiques et éthiques, transformation digitale, santé globale, représentation des patients, etc.), la certification d'expert en gestion et politiques de santé permet de disposer de compétences pluridisciplinaires nécessaires pour un métier de niveau stratégique dans le secteur de la santé. La certification polyvalente proposée vise à doter les professionnels de ce secteur d'une maîtrise des enjeux sanitaires, historiques, démographiques, sociaux, économiques et financiers nécessaire pour remplir pleinement leur fonction.

De même, elle apporte à ces professionnels les bases juridiques indispensables pour exercer leur activité, dans le cadre particulièrement réglementé du secteur de la santé en France.

ACTIVITÉS VISÉES

Elaborer les orientations stratégiques d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan dans le cadre d'une structure du secteur de la santé

- Conception des orientations générales d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan dans une structure du secteur de la santé, (établissement de santé, organisme d'assurance maladie obligatoire ou complémentaire, association de malades ou de professionnels, entreprise de produits de santé, ministère de la santé, agence nationale ou régionale ...)
- Définition des axes stratégiques et de développement d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan
- Identification des besoins financiers, d'investissements et moyens humains
- Construction du plan de santé publique, du projet médical ou scientifique pour définir les approches stratégiques médicales ou scientifiques dans une structure du secteur de la santé
- Diagnostic d'une structure de santé
- Utilisation d'outils de gestion et de données géographiques, épidémiologiques de santé publique
- Organisation de la structure selon les normes de qualité et de sécurité propres au secteur de la santé, pour un établissement de soins (qualité et de sécurité des soins, conditions d'accueil et de prise en charge des patients) ou celles incluses dans le plan, projet ou schéma
- Prise en compte du dispositif juridique sanitaire, médico-social ou social français et européen prévu par le code de la santé publique, le code de la sécurité sociale et la code de l'action sociale et des familles
- Evaluation et comparaison des systèmes de santé et des politiques publiques en Europe et à l'international
- Identification des enjeux technologiques actuels et des innovations médicales

- Analyse des positions professionnelles et sociales des différents partenaires du projet de santé, de la politique ou du plan.

Piloter la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan, dans le cadre d'une structure du secteur de la santé

- Élaboration du cadre d'analyse des déterminants sociaux, professionnels et territoriaux de la mise en œuvre du projet, de la politique ou du plan
- Élaboration du suivi de l'impact de la politique, du plan, du projet ou du schéma sur l'activité des professionnels, la santé publique et les relations humaines dans les structures concernées
- Analyse des impacts sociaux de la politique, du plan, du projet ou du schéma élaboré et mis en œuvre
- Elaboration des projets et des budgets ou objectifs de dépenses et de recettes avec les acteurs publics concernés (autres ministères ou agences, Parlement, instances de tutelle, ...)
- Coordination et animation d'équipes pluridisciplinaires
- Valorisation du projet auprès des collaborateurs
- Mobilisation des équipes autour du projet
- Politique de management et de gestion des ressources humaines
- Définition des modalités du projet

Exercer une expertise de négociation et de communication dans l'environnement complexe de la santé (avec de nombreux partenaires publics et privés)

- Négociation dans un environnement complexe caractérisé par des équipes pluridisciplinaires (médicales, scientifiques et gestionnaires) et des interlocuteurs très divers (associations d'usagers du système de santé, autorités administratives, financeurs, ...)
- Elaboration d'argumentaires
- Développement des relations avec les partenaires institutionnels, publics et privés pour bâtir une politique, un programme, un projet ou un schéma
- Communication avec des publics spécifiques (patients, associations de patients) dans le respect du droit des patients et des règles déontologiques, autorités publiques concernées, concurrents professionnels, autorités étrangères, ...
- Gestion des risques et des situations de risque sanitaire
- Elaboration d'un plan d'urgence sanitaire et de documents d'anticipation de la communication de crise
- Gestion de crise
- Suivi des indicateurs de surveillance et d'alerte
- Définition d'une politique de communication de crise dans le cas de la gestion de risques ou d'une crise sanitaire
- Communication avec des publics spécifiques (patients, associations de patients) dans le respect du droit des patients et des règles déontologiques, autorités publiques concernées, concurrents professionnels, autorités étrangères, ...
- Analyse des enjeux de la communication selon les secteurs et les publics au cours de la négociation
- Prévision des conditions de communication, le cas échéant, avec les concurrents professionnels ou en réaction à leur communication
- Argumentation de la méthode et des choix retenus du projet, de la politique, du plan ou du schéma

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Elaborer les orientations stratégiques d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan dans le cadre d'une structure du secteur de la santé

- Construire la stratégie générale du projet de santé, de la politique ou du plan pour définir les axes de développement, les besoins financiers, d'investissements et moyens humains en s'appuyant sur des études médico-économiques et en analysant le contexte économique, financier, social et juridique du secteur de la santé
 - Elaborer le volet sanitaire, médical ou scientifique du projet de santé, de la politique ou du plan
- .en diagnostiquant les capacités de la structure pour organiser et réguler la réponse aux besoins sanitaires ou pour y répondre, en s'appuyant sur les données épidémiologiques, sociales, démographiques et géographiques
- .en organisant la structure, soit pour améliorer la qualité du système de santé visé par la politique, le plan, le projet ou le schéma, soit pour améliorer son efficacité en matière de sécurité des soins et de recherche, pour renforcer ou respecter les réglementations des autorités de santé afin d'anticiper l'organisation des activités de soins
- Exercer une activité de veille juridique, sociale, technologique et scientifique sur le secteur de la santé, à l'appui de lectures professionnelles et d'outils de veille, pour définir des pistes de développement ou de coopération

Piloter la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan, dans le cadre d'une structure du secteur de la santé

- Évaluer la mise en œuvre opérationnelle du projet de santé, de la politique, du plan et les résultats sanitaires en termes d'amélioration de la réponse aux besoins de santé d'une population ou d'un territoire
- Elaborer des demandes des fonds ou des prévisions d'objectifs de dépenses et recettes auprès des autorités compétentes ou des instances de tutelle, à l'aide d'arguments développés en prenant en compte les enjeux sanitaires, sociaux, économiques et financiers, afin de conforter les ressources du projet de santé, politique ou plan
- Coordonner les différentes compétences des équipes afin de capitaliser sur la richesse collective pour valoriser le projet, par une écoute attentive, par des retours d'expérience
- Définir les modalités du projet en tenant compte de la pluralité des acteurs impliquées pour favoriser leur capacité à participer au-delà de leur activité propre, à l'aide de processus de délégation et de coopération

Exercer une expertise de négociation et de communication dans l'environnement complexe de la santé (avec de nombreux partenaires publics et privés)

- Elaborer une stratégie de négociation avec les partenaires directs, à l'aide d'un argumentaire construit pour consolider le projet, la politique ou le plan
- Elaborer une stratégie de communication auprès des partenaires institutionnels et privés afin de les faire adhérer au projet relevant un intérêt stratégique pour le projet de santé, la politique ou le plan
- Définir une organisation, les modalités de fonctionnement de la structure, ainsi que les procédures d'identification des risques et de suivi des indicateurs de surveillance et d'alerte afin de gérer une situation de crise et de pallier la survenue d'événements sanitaires et biologiques
- Exposer le projet, la politique ou le plan pour informer les différents acteurs impliqués (personnels de la structure, partenaires extérieurs, instances de tutelle, etc.)

Blocs de compétences

RNCP35058BC01 — Élaborer les orientations stratégiques d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan dans le cadre d'une structure du secteur de la santé

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1

Construire la stratégie générale du projet de santé, de la politique ou du plan pour définir les axes de développement, les besoins financiers, d'investissements et moyens humains en s'appuyant sur des études médico-économiques et en analysant le contexte économique, financier, social et juridique du secteur de la santé

C1.2

Elaborer le volet sanitaire, médical ou scientifique du projet de santé, de la politique ou du plan

- en diagnostiquant les capacités de la structure pour organiser et réguler la réponse aux besoins sanitaires ou pour y répondre, en s'appuyant sur les données épidémiologiques, sociales, démographiques et géographiques
- en organisant la structure, soit pour améliorer la qualité du système de santé visé par la politique, le plan, le projet ou le schéma, soit pour améliorer son efficacité en matière de sécurité des soins et de recherche, pour renforcer ou respecter les réglementations des autorités de santé afin d'anticiper l'organisation des activités de soins

C1.3

Exercer une activité de veille juridique, sociale, technologique et scientifique sur le secteur de la santé, à l'appui de lectures professionnelles et d'outils de veille, pour définir des pistes de développement ou de coopération ou le plan pour informer les différents acteurs impliqués (personnel de la structure, les partenaires extérieurs, les instances de tutelle, etc)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Note d'analyse (C1.1) Le candidat doit rédiger une note portant sur l'analyse et la mise en perspective de la stratégie du projet de santé, de la politique ou d'un plan en prenant en compte l'environnement global. Ce document peut constituer une partie du mémoire.

Note d'analyse (C1.2) Le candidat doit rédiger une note portant sur la construction du volet sanitaire, médical ou scientifique du projet de santé, de la politique, du plan, du schéma

dans le respect du cadre normatif. Ce document peut constituer une partie du mémoire.

Rédaction d'une note de lecture (C1.3) et d'une bibliographie annexée à partir d'un ouvrage, d'un rapport public, d'une thèse

RNCP35058BC02 — Piloter la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan, dans le cadre d'une structure du secteur de la santé

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1

Évaluer la mise en œuvre opérationnelle du projet de santé, de la politique, du plan et les résultats sanitaires en termes d'amélioration de la réponse aux besoins de santé d'une population ou d'un territoire

C2.2

Elaborer des demandes des fonds ou des prévisions d'objectifs de dépenses et recettes auprès des autorités compétentes ou des instances de tutelle, à l'aide d'arguments développés en prenant en compte les enjeux sanitaires, sociaux, économiques et financiers, afin de conforter les ressources du projet de santé, politique ou plan

C2.3

Coordonner les différentes compétences des équipes afin de capitaliser sur la richesse collective pour valoriser le projet, par une écoute attentive, par des retours d'expérience

C2.4

Définir les modalités du projet en tenant compte de la pluralité des acteurs impliquées pour favoriser leur capacité à participer au-delà de leur activité propre, à l'aide de processus de délégation et de coopération

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas à partir d'une problématique particulière, soit dans le champ hospitalier ou médico-social sur un territoire (construction d'une filière gériatrique départementale, transformation des établissements en lien avec le développement de l'HAD (hospitalisation à domicile), la révision du projet d'établissement d'un hôpital pivot de territoire et/ou de GHT (Groupement Hospitalier de Territoire), soit à partir d'un sujet technique appelant des actualisations régulières, le candidat doit évaluer les résultats de la stratégie, bilan et prospective. Ce travail en sous-groupe fait l'objet d'une présentation orale.

Exercice de simulation et de construction du PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) en sous-groupe et présentation orale (C2.2)

Études de cas et restitution orale (C2.3 et C2.4) pendant les cours, mettant en exergue l'approche sociologique dans l'analyse de la situation sociale et humaine (Exemple? : analyse d'une situation de conflit dans une institution, négociations difficiles...)

RNCP35058BC03 — Exercer une expertise de négociation et de communication dans l'environnement complexe de la santé (avec de nombreux partenaires publics et privés)

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1

Elaborer une stratégie de négociation avec les partenaires directs, à l'aide d'un argumentaire construit pour consolider le projet, la politique ou le plan

C3.2

Elaborer une stratégie de communication auprès des partenaires institutionnels et privés afin de les faire adhérer au projet relevant d'un intérêt stratégique pour le projet de santé, la politique ou le plan

C3.3

Définir une organisation, les modalités de fonctionnement de la structure, ainsi que les procédures d'identification des risques et de suivi des indicateurs de surveillance et d'alerte afin de gérer une situation de crise et de pallier la survenue d'événements sanitaires et biologiques

C3.4

Exposer le projet, la politique ou le plan pour informer les différents acteurs impliqués (personnel de la structure, les partenaires extérieurs, les instances de tutelle, etc)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercice de simulation de négociation et de communication d'une convention médicale (construction d'un accord, entre professionnels de santé et tutelles gestionnaires) (C3.1 et C3.2)

Présentation orale et défense des positions, en sous-groupe

Mise en situation professionnelle (C3.3 et C3.4) par une simulation sur une crise sanitaire émergente en sous-groupe avec la réalisation d'un plan d'actions

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'expert en gestion et politiques de santé exerce dans le secteur de la santé au sens large.

- Etablissement de soins public ou privé, à l'hôpital ou en ville
- Administration ou gestion de la santé (ministère, agences sanitaires, assurance maladie, assurances complémentaires, mutuelles)
- Industries et produits de santé
- Associations d'usagers du système de santé
- Prestataires de services, conseils et organes de presse et de communication

Il peut travailler dans des entreprises de toute taille et des services employeurs variés secteur public, ONG et dans le secteur privé, que cela soit dans des grandes entreprises ou des TPE/PME. L'expert peut également faire le choix d'exercer sous statut d'indépendant.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- médecin ou professionnel de santé qui devient membre des instances de direction, de coordination de projet sanitaire ou responsable de pôle dans une structure de santé
- directeur d'établissement de santé ou médico-social (privé ou public)
- responsable d'administrations de santé (ARS, ministère...)
- directeur de l'accès aux marchés / directeur des affaires publiques ou institutionnelles (industries de santé)
- directeur d'une association de patients
- chargé d'études système de santé et protection sociale / chargé de mission santé
- consultant / expert de santé
- cadre supérieur de santé

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification apporte à aux certifiés les bases juridiques indispensables pour exercer leur activité, dans le cadre particulièrement réglementé du secteur de la santé en France.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 243 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (54 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 491
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le prérequis pour accéder au dispositif de certification est d'être titulaire d'un diplôme de niveau 6 ou équivalent et

d'avoir minimum cinq ans d'expérience professionnelle. Des demandes de dérogation peuvent être envisagées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé (67% d'extérieurs) :

- du/de la président.e du jury, extérieur.e à Sciences Po, ayant une expertise particulière dans le secteur de la santé,
- d'un.e membre du jury, extérieur.e à Sciences Po, ayant une expertise particulière dans le secteur de la santé,
- du/de la directeur.rice de la certification au sein de Sciences Po Executive Education.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de certification est composé (67% d'extérieurs) :

- du/de la président.e du jury, extérieur.e à Sciences Po, ayant une expertise particulière dans le secteur de la santé,
- d'un.e membre du jury, extérieur.e à Sciences Po, ayant une expertise particulière dans le secteur de la santé,
- du/de la directeur.rice de la certification au sein de Sciences Po Executive Education.

Base légale

Date de décision	18/11/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	20	0	100 %	71 %
2018	25	0	100 %	81 %
2017	16	0	100 %	75 %

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.sciencespo.fr/executive-education/gestion-et-politiques-de-sante>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35058/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	16
Parcours menés à terme	12
Taux d'achèvement	75 %
Période	01/2023 – 12/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	20
Montant total engagé	396 540 €
Coût moyen par dossier	19 827 €
Durée moyenne	320 h

Période	01/2022 – 01/2025
Reste à charge titulaire	47 %
Entreprise	36 %
France compétences	17 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.